

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2017

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES - (N° 370)

Tombé

AMENDEMENT

N° CD29

présenté par
M. Colas-Roy, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 12, après la deuxième occurrence du mot :

« ou »,

insérer le mot :

« pour ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.